

Guide PATH Canada
Loi pour la régulation du tabac

Juin 2001

Rédactrice:

Debra Efroymsen, Directrice régionale pour l'Asie, PATH Canada

Traduction:

Atlas Translations

Remerciements:

Emma Must, Conseillère pour la régulation du tabac, PATH Canada

Francis Thompson, Analyste de Politique
Association pour les droits des non-fumeurs, Canada

Dave Sweanor, Avocat-conseil
Association pour les droits des non-fumeurs, Canada

Judith Mackay, Directrice, Asian Consultancy on Tobacco Control

Peter Berti, Directeur exécutif par intérim, PATH Canada

I. Informations générales

L'impératif de développement d'une politique globale de contrôle national du tabac est urgent : le tabac nuit non seulement à la santé, mais aussi à l'économie et à l'environnement. Une augmentation des taxes sur les produits du tabac, l'adoption d'une législation vigoureuse pour la régulation du tabac, et l'introduction de programmes efficaces contre le tabagisme constituent les moyens les plus efficaces de réduire la nocivité du tabac sur la santé, l'économie et l'environnement. L'expérience en la matière de plusieurs pays fait ressortir qu'une combinaison de taxes et de législations est bien plus efficace qu'une éducation visant à réduire l'usage du tabac – qui plus est, ceci représente une source additionnelle de recettes pour les gouvernements. Cette section* présente un résumé de la nocivité de l'usage du tabac sur de nombreux secteurs. Bangladesh est utilisé comme étude de cas dans le présent rapport, mais nous recommandons que vous remplacez la situation de votre pays.

1. Aspects économiques/réduire la pauvreté

- La Banque mondiale a prouvé que la lutte antitabac a des retombées économiques extrêmement positives, elle est particulièrement bénéfique sur le plan économique pour toutes les nations qui, comme le Bangladesh, sont des importateurs nets de tabac.¹
- Les pays perdent souvent des millions de dollars en devises étrangères en important du tabac. En 1997-98, le Bangladesh a perdu plus de US\$14,4 millions sur sa balance commerciale négative (les importations dépassant les exportations) en tabac.²
- La Banque mondiale estime que si toute consommation de tabac cessait au Bangladesh, il en résulterait une *augmentation* sensible de l'emploi, car la population dépenserait son argent sur d'autres produits.³

- Les hommes pauvres sont généralement les plus susceptibles d'utiliser du tabac, alors qu'ils peuvent le moins se le permettre. Leurs dépenses en tabac, au lieu d'acheter les produits nécessaires à leur survie, constituent une menace grave à leur bien-être et à celui de leurs familles.
- Les ménages et les pays subissent des pertes économiques dues à des dépenses de santé élevées et à la perte de productivité résultant de maladies liées au tabac et de morts prématurées.
- La plupart de l'argent dépensé en tabac entre dans les coffres de sociétés transnationales, quittant souvent le pays, au lieu d'aller à la population et aux entreprises locales. Cet argent, s'il était plutôt dépensé sur des biens et des services locaux, tels que l'alimentation, la santé et l'éducation, servirait l'économie à court et à long terme, en augmentant le bien-être de la population et le nombre des emplois pour les citoyens.
- L'argent dépensé en tabac est de l'argent qui n'est pas investi dans des activités génératrices de revenus.

2. Environnement

- L'abattage des arbres pour faire sécher le tabac est une cause importante de déforestation dans de nombreux pays. Au Bangladesh il constitue près du tiers de la déforestation par an.⁴
- Les déchets chimiques résultant de la production de cigarettes polluent nos sols et notre eau.
- Fumer, sans prendre de précaution, est la cause d'incendies, occasionnant des dégâts sur l'environnement et des coûts économiques.
- L'élimination des mégots et des paquets de cigarettes produit d'énormes quantités d'ordures.

Cette section est extraite d'un manuel de PATH Canada publié en octobre 2001.

<http://wbb.globalink.org>

3. Femmes

- Dans plusieurs pays, le taux de *tabagisme* est beaucoup plus bas chez les femmes que chez les hommes. Toutefois, les taux d'usage du tabac sans combustion pourraient être élevés chez les femmes ce qui entraînerait un taux d'usage global du tabac semblable à celui chez les hommes. Il est possible d'éviter maintenant des problèmes de santé futurs chez les femmes en prenant des mesures pour empêcher leurs taux de tabagisme d'augmenter et pour réduire leurs taux actuels d'usage oral du tabac.
- Les dépenses en tabac réduisent l'accès à la nourriture et à d'autres produits de base des femmes et de leurs familles. Les fonds disponibles pour se procurer des produits de première nécessité augmenteraient si les taux de tabagisme des membres de la famille diminuaient, argument qui peut être utilisé comme motivation pour réduire l'usage du tabac.
- Les femmes souffrent aussi des effets nocifs de l'usage actif et passif du tabac sur leur santé, dont le cancer de la cavité buccale, le cancer pulmonaire et des problèmes affectant les organes reproducteurs.

4. Enfants/adolescents

- Les publicités des sociétés de tabac exploitent le désir d'indépendance et de rébellion des enfants, en associant usage du tabac à liberté et individualité. Les supports publicitaires des sociétés de tabac visant soi-disant à réduire l'usage du tabac chez les enfants/adolescents risquent de contribuer encore plus au tabagisme des jeunes, car ils reposent sur une approche similaire, et encouragent par exemple les enfants à prendre des décisions d'eux-mêmes plutôt que d'écouter les adultes.⁵
- Les enfants souffrent des effets de l'usage passif et actif du tabac, dont une réduction de leur capacité pulmonaire, une augmentation de l'asthme associée à d'autres problèmes respiratoires, et des otites.

- Les dépenses en tabac de leurs familles réduisent leurs possibilités d'accès à la nourriture, à l'éducation, aux soins de santé, et à l'habillement.

5. Sécurité alimentaire/nutrition

- Les dépenses en tabac représentent souvent une part importante des budgets alimentaires des familles.
- Rien qu'au Bangladesh, plus de 10,5 millions d'enfants pourraient avoir suffisamment à manger si leurs parents réorientaient leurs dépenses en tabac sur l'achat de nourriture.⁶

6. Droits humains

- Les non-fumeurs, qui sont la majorité, ont droit à respirer un air sans fumée et à être protégée des maladies provoquées par le tabagisme passif.
- La promotion en faveur du tabac, un produit mortel, a été jugée comme constituant une violation de la protection constitutionnelle de la vie au Bangladesh.
- Les usagers du tabac ont le droit d'être informés sur les produits qu'ils utilisent, y compris sur les risques de santé et d'obtenir des informations pour cesser leur usage du tabac.
- Quand une dépendance s'est créée, les fumeurs ne peuvent pas décider librement de fumer ou ne pas fumer. Les arguments des sociétés de tabac selon lesquels la lutte antitabac enfreint les droits humains sont donc fallacieux, c'est en fait l'intense promotion d'un produit causant une dépendance qui est en violation des droits humains.

7. Toxicomanie

- Le tabac est la drogue créant une dépendance utilisée le plus couramment au Bangladesh.
- Fumer précède de manière caractéristique l'utilisation d'autres drogues telles que l'héroïne et la cocaïne.⁷

- Les personnes utilisant du tabac sont bien plus susceptibles d'utiliser des drogues illégales que celles n'ayant jamais utilisé de tabac.⁸
- La nicotine produite par des produits du tabac occasionne une forte dépendance, ses effets sur le cerveau sont similaires à ceux de l'héroïne et de la cocaïne.⁹

8. Religion

Les religions du monde condamnent les actions dégradantes sur le corps. De nombreux chefs religieux ont déclaré que le tabac est au contraire à la religion pour son effet sur la santé.

9. Santé

- Un utilisateur de tabac à long terme sur deux meurt prématurément de causes liées à l'usage du tabac.¹⁰
- Les fumeurs sont plus souvent malades et meurent plus jeunes que les non-fumeurs.
- Le risque de contracter de nombreuses maladies différentes est accru par le tabagisme. Dans le cas de certaines maladies, le risque est multiplié « seulement » par deux ou par trois par rapport aux non-fumeurs. Dans le cas du cancer du poumon, le risque est multiplié par 11 environ.
- L'usage du tabac contribue également aux maladies et problèmes de santé suivant:
 - ◆ Maladies cardio-vasculaires (attaque cérébrale, crise cardiaque)
 - ◆ Cancers (poumons, cavité buccale, vessie, sein, pénis, et autres)
 - ◆ Tuberculose
 - ◆ Maladies respiratoires (emphysème, asthme)
 - ◆ Troubles gastro-intestinaux
 - ◆ Problèmes de la cavité buccale (dents et gencives)
 - ◆ Forme physique réduite
 - ◆ Risque d'ostéoporose et de fracture des os accru

- ◆ Cataractes
- ◆ Guérison plus longue en cas de maladie
- Problèmes affectant les organes reproducteurs : motilité du spermatozoïde atteinte, impuissance chez l'homme ; ménopause prématurée chez la femme.
- Le tabagisme passif (c.-à-d. respirer la fumée des fumeurs) occasionne ou est associé aux problèmes suivants :^{11 12}
 - ◆ *Effets du tabagisme passif sur grossesse et nourrisson*
 - Réduction de la croissance du fœtus
 - Risque d'occasionner un faible poids à la naissance
 - Syndrome de mort subite du nourrisson
 - Fausse couche
 - ◆ *Maladies chez les enfants causées par le tabagisme passif*
 - Otites
 - Asthme (aggravé, et possiblement causé, par le contact à la fumée de cigarette)
 - Bronchite
 - Pneumonie
 - Réduction du taux de croissance des poumons
 - Effet négatif sur l'apprentissage et le développement comportemental
 - Infections à méningocoques
 - Cancers et leucémie
 - ◆ *Maladies chez les adultes causées par le tabagisme passif*
 - Maladies cardiaques
 - Attaques d'apoplexie
 - Cancer des poumons
 - Cancer du nez
 - Mucoviscidose (aggravée)
 - Maladies respiratoires : asthme (aggravé), toux, production de mucosités, douleurs dans la poitrine, fonction pulmonaire réduite
 - Cancer du col de l'utérus

- Les ouvriers de l'industrie du tabac risquent d'être affectés par les produits agro-chimiques utilisés dans la culture du tabac. Le contact avec ces produits chimiques peut avoir un effet nocif sur les yeux, la peau, les organes internes, et risque aussi de provoquer des cancers.¹³
- Des ouvriers qui cueillaient du tabac ont souffert de la Maladie du Tabac Vert (GTS), c'est-à-dire un empoisonnement par la nicotine dû à l'absorption de nicotine à travers la peau. Les symptômes comprennent nausée, vomissements et difficultés à respirer.¹⁴

II. Objectifs proposés d'une politique nationale pour la lutte antitabac

- Réduire la consommation de tabac en réduisant l'usage du tabac et en augmentant le succès des tentatives pour cesser cet usage.
- Réduire les maladies et la mortalité liées au tabac.
- Réduire la moyenne des dépenses des ménages en tabac.
- Protéger la santé et les droits des non-fumeurs, ceux des enfants en particulier.

III. Introduction aux lois et politiques pour la lutte antitabac

Cette section présente tout un éventail de mesures possibles à inclure dans une politique globale de lutte antitabac. Au cours des dernières années, l'attention du public a été attirée dans une plus forte mesure sur la nocivité du tabac et sur la malhonnêteté de certaines sociétés de tabac transnationales^{15 16}. En conséquence un plus grand nombre de pays ont adopté une législation visant à contrôler l'usage du tabac.¹⁷

En même temps, la nature mondiale de l'industrie du tabac et de l'épidémie de tabagisme a conduit les gouvernements à coopérer pour trouver des solutions au plan mondial. Le processus de négociation d'un nouveau traité international, la Convention cadre pour la lutte antitabac est désormais bien engagé, sous les auspices de l'Organisation mondiale de la santé.¹⁸ Pour obtenir les bienfaits les plus rapides et les plus efficaces possibles sur la santé du public, les gouvernements devraient s'engager parallèlement dans deux voies, à savoir apporter un soutien actif à la Convention cadre pour la lutte antitabac et introduire de manière proactive des lois et des politiques nationales de lutte antitabac.

A. Création d'un comité directeur sur la lutte antitabac

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande que tous les pays mettent en place un comité directeur qui examinera la question de la lutte antitabac. Ce comité devrait être intersectoriel, et comprendre la participation d'agences travaillant non seulement sur la santé, mais aussi sur tout un éventail de questions relatives à la lutte antitabac. Il devrait superviser l'élaboration, l'adoption, et la mise en œuvre de lois et de politiques en la matière et servir de point de coordination aux activités nationales relatives à la lutte antitabac. De nombreux pays ont déjà constitué des comités de cette nature. Au Vietnam, il s'agit d'un comité interministériel, où tous les ministères sont appelés à participer. Ceci constitue une amélioration sur le fait de situer ce comité au sein du ministère de la Santé, ce qui suggérerait incorrectement que le tabac est une question relevant uniquement du domaine de la santé.

B. Augmentations des taxes sur tous les produits du tabac

1. Éléments d'appréciation

Une augmentation des taxes sur les produits du tabac est l'un des moyens les plus efficaces pour réduire la consommation de tabac. De surcroît, les taxes sur le tabac procurent une importante source de revenu aux gouvernements. Les taxes sur le tabac ont l'incidence la plus forte sur les jeunes et les personnes pauvres. En effet leur usage du tabac chute plus rapidement que celui des autres groupes quand les taxes augmentent.¹⁹ Le tabac créant une dépendance, le rythme auquel public arrête d'utiliser du tabac n'est pas le même que celui des augmentations des taxes sur le tabac. Les gouvernements peuvent donc augmenter régulièrement les taxes tout en bénéficiant aussi d'une augmentation de recettes. Les augmentations des taxes peuvent aussi servir à compenser des pertes de revenu quand les taux de tabagisme baissent. Le problème de la contrebande constitue la seule exception dont l'effet est négatif ; il est toutefois possible de prendre des mesures pour lutter plus efficacement contre la contrebande et réduire ce problème, action qui protégera mieux la santé publique, que le maintien de taxes basses sur le tabac.

On a souvent dit des taxes sur le tabac qu'elles représentaient une mesure « régressive » – c'est-à-dire qu'elles affectent plus les personnes pauvres, lesquelles sont aussi plus susceptibles d'utiliser le tabac. Cet argument ne prend pas en compte plusieurs points essentiels .

- Comme il est mentionné ci-dessus, les personnes pauvres sont très sensibles aux augmentations de prix. Elles sont donc plus susceptibles que d'autres groupes de réduire ou de cesser leur consommation quand les prix augmentent. Etant donné que le tabac est une substance mortelle, encourager les pauvres à cesser leur consommation ne peut avoir qu'un effet bénéfique.
- Des prix bas incitent à poursuivre cet usage, et donc à continuer de gaspiller de l'argent sur des produits du tabac, alors que celui-ci serait mieux dépensé autrement. De ce point de vue, maintenir les taxes sur le tabac à un niveau bas est une mesure régressive, car c'est encourager l'usage du tabac chez les personnes pauvres.²⁰
- Dans de nombreux pays en développement, des types extrêmement bon marché de tabac sont et continueront à être vendus. La minorité des fumeurs pauvres, qui ne peut pas se permettre d'acheter des cigarettes manufacturées dont le prix a augmenté, et qui n'arrivent pas à arrêter de fumer, peut se tourner vers une forme meilleur marché de tabac. Des augmentations de prix sont donc peu susceptibles de leur nuire ou de nuire à leurs familles.
- Si une augmentation des taxes sur le tabac devait entraîner une baisse générale de l'usage du tabac chez les personnes pauvres, leur permettant donc d'économiser de l'argent et d'être en meilleure santé, le bienfait global pour l'ensemble de la population compenserait le tort potentiel aux quelques usagers du tabac individuels qui ne se tourneraient pas vers des produits moins chers et pour lesquels les dépenses en tabac augmenteraient donc.

2. Exemples d'autres pays

Les pays qui ont augmenté leurs taxes sur le tabac ont constaté une baisse sensible de la consommation qui s'est accompagnée d'une augmentation des recettes gouvernementales. Une hausse des taxes sur le tabac au Canada a permis au gouvernement d'enregistrer des recettes plus importantes et s'est accompagnée d'une nette baisse des niveaux de tabagisme. Toutefois quand cette taxe a été réduite à cause de préoccupations liées à la contrebande, la baisse des niveaux de tabagisme a quasiment stoppé et les recettes du gouvernement ont chuté.²¹ L'Afrique du Sud, le Royaume-Uni et d'autres pays ont trouvé que les taxes sur le tabac étaient un excellent moyen d'augmenter les recettes du gouvernement et de faire baisser la

consommation de tabac. Le gouvernement de la Thaïlande a institué plusieurs augmentations de taxes au cours des quelques dernières années, tout autant à des fins de recettes gouvernementales que dans l'intérêt de la santé publique.

Selon la Banque mondiale, les taxes sur les cigarettes devraient idéalement être calquées sur le modèle de celles des « pays ayant des politiques de lutte antitabac globales et efficaces. Dans ces pays l'élément correspondant à la taxe sur le prix d'un paquet de cigarettes se situe entre les deux-tiers et les quatre-cinquièmes du prix de vente au détail total. Ces niveaux peuvent servir de critères à des augmentations proportionnées des prix ailleurs. »²²

3. Recommandations

- Mettre en place un mécanisme par lequel les taxes sur le tabac permettent d'assurer que l'augmentation des prix du tabac est supérieure au taux d'inflation. Les taxes devraient donc être régulièrement augmentées, mais sans que cette augmentation soit rendue publique en avance, pour ne pas inciter les sociétés de tabac à augmenter leurs productions avant les augmentations visées.
- Affecter une partie de la taxe à des mesures de lutte antitabac (telles que la contre-publicité) et de lutte contre la contrebande.
- Les produits du tabac qui ne sont pas conditionnés, tels que la feuille à mâcher avec noix d'arec, risquent d'échapper à toute taxation, mais l'attention doit converger sur des mesures réalistes et faisables. Les cigarettes et autres produits manufacturés du tabac déjà couverts par un régime fiscal peuvent être facilement inclus dans un mécanisme d'augmentation fiscale.

C. Interdiction de toutes les formes de publicité (y compris promotion et parrainage) en faveur des produits de tabac

1. Éléments d'appréciation

La publicité en faveur des cigarettes vise à recruter de nouveaux utilisateurs qui remplaceront les fumeurs ayant cessé de fumer ou qui sont décédés. En général, après avoir choisi une marque, l'utilisateur est peu susceptible d'en changer. De surcroît, si les sociétés de tabac ne recrutaient pas de nouveaux utilisateurs, elles finiraient par devoir fermer leurs portes. Un cadre publicitaire a déclaré que l'argument selon lequel la publicité ne visait pas à séduire de nouveaux clients était « si grotesque qu'il en était insultant... [C]'est aller à contre-courant des connaissances et de l'expérience en matière de publicité. »²³ Les sociétés de tabac ont besoin de recruter de nouveaux utilisateurs, et la publicité est le mécanisme pour ce faire.

Les sociétés de tabac utilisent aussi la publicité pour rassurer les utilisateurs existants qui pourraient sinon songer à cesser de fumer, et tenter de le faire. Les personnages jeunes, sains et heureux qui figurent dans ces publicités rassurent les consommateurs de tabac renforçant l'image positive du tabagisme et réaffirmant que cela ne leur fera pas de mal. Interdire toute publicité en faveur du tabac servirait l'intérêt des consommateurs qui aimeraient cesser leur usage du tabac. La publicité risque aussi de faire passer de produits locaux meilleur marché à des marques plus chères, étrangères, d'où une augmentation des dépenses en tabac que la plupart des utilisateurs peuvent mal se permettre.

2. Exemples d'autres pays

Les pays qui ont interdit la publicité en faveur du tabac ont constaté une énorme réduction du tabagisme. Les exemples comprennent :²⁴

- La Norvège a interdit la publicité en faveur du tabac en 1975, et a enregistré une chute de 9% de la prévalence du tabagisme.
- La Finlande a interdit la publicité en 1977, et a enregistré une chute de 6,7% de la consommation de cigarettes.

- La Nouvelle-Zélande a interdit la publicité en 1990, et a noté une réduction de 5,5% des ventes de tabac.
- Singapour a interdit toute publicité il y a plusieurs décennies, et connaît le taux de tabagisme le plus bas au monde.
- L’Afrique du Sud a mis en place une interdiction générale de la publicité en faveur du tabac au 1er janvier 2001. Il est donc trop tôt pour en déterminer les effets, mais l’on s’attend à d’autres réductions du tabagisme.
- La Thaïlande a aussi interdit globalement toute publicité en faveur du tabac, qui associée à tout un ensemble d’autres mesures de contrôle du tabac, a concouru à la baisse de la prévalence du tabagisme au cours des dix dernières années.

La viabilité financière des médias ne dépend pas de la publicité sur le tabac. Les pays ayant interdit la publicité sur le tabac ont vite découvert que tout un tas d’autres sociétés étaient heureuses d’acheter les espaces publicitaires.

3. Situation au Bangladesh

Quasiment toute la publicité sur le tabac porte sur les cigarettes au Bangladesh, bien qu’il existe à un degré moindre des publicités pour d’autres produits à base de tabac (en particulier les bidis). Le gouvernement a interdit les publicités sur le tabac sur les chaînes télévisées et de radio nationales. Toutefois les sociétés peuvent continuer à diffuser des publicités sur des stations privées et des stations par satellite. Les publicités restent autorisées dans les quotidiens, dans les magazines et sur les panneaux d’affichage. La publicité « indirecte » - l’utilisation de logos de tabac sans mentionner le produit – est aussi courante, comme les panneaux John Player sur les boutiques, et les panneaux Benson & Hedges sur les restaurants et dans les supermarchés. British American Tobacco (BAT) parraine aussi des concerts de rock et des événements sportifs et culturels. Le quotidien Bhorer Kagoj refuse spontanément d’accepter les publicités sur le tabac et reste une

société financièrement saine. De très nombreuses sociétés sont prêtes à payer pour des publicités en couleur en première page.

4. Recommandations

Les interdictions partielles de la publicité sur le tabac ne sont pas efficaces, alors que les pays qui ont institué des interdictions globales ont enregistré des baisses nettes et régulières de la consommation de tabac.²⁵ Lorsque l’interdiction se limite à certains médias ou ne comprend pas l’utilisation de logos, les sociétés de tabac changent de médias, ou la forme sous laquelle elles présentent leurs messages publicitaires. En Malaisie, les sociétés de tabac mettent leurs noms de marque sur d’autres produits et services puis font une grande campagne publicitaire sur ces produits et services. Au Vietnam, des publicités Dunhill sont diffusées à la télévision sous prétexte de faire de la publicité pour des bijoux, alors qu’en fait les seuls produits Dunhill en vente dans ce pays sont les cigarettes. Les interdictions de publicité devraient être générales, et comprendre l’interdiction d’utiliser les logos (tels que le « & » utilisé par Benson & Hedges), et les parrainages par les marques de tabac. D’excellentes législations en la matière existent dans d’autres pays, comme la Thaïlande, et peuvent servir de modèle à l’élaboration d’une législation nationale.

D. Avertissements sur les produits à base de tabac et étiquetage des produits de tabac

1. Éléments d’appréciation

Les consommateurs ont le droit d’être informés des risques résultant de l’utilisation de tabac sur leur santé. D’autres produits dangereux ou potentiellement dangereux sont accompagnés d’un avertissement. Dans de nombreux pays, il est obligatoire de préciser en détail les problèmes potentiels résultant de l’utilisation des produits pharmaceutiques. La consommation de tabac résulte en de nombreuses maladies et en de nombreux problèmes de santé qui doivent être mentionnés sur le paquet.

Dans certains pays il est obligatoire d'indiquer le pourcentage de nicotine et de goudron sur les paquets de cigarettes ; en Thaïlande et au Canada les autres composants du tabac doivent également être indiqués. Toutefois les pourcentages de goudron et de nicotine indiqués sur les étiquettes peuvent être trompeurs, car ces chiffres ont trait à des cigarettes fumées par des machines et non par des humains. Quand la teneur en goudron et en nicotine est réduite, le fumeur compense en inhalant plus profondément ou en prenant plus de bouffées, ce qui n'a donc pas d'effet bénéfique sur la santé.²⁶

2. Exemples d'autres pays

Dans plusieurs pays la loi exige que des avertissements soient imprimés au recto et au verso des paquets de cigarettes, en lettres noires sur une surface blanche ou vice versa, et qu'ils doivent occuper un certain pourcentage de cette surface. Ces avertissements doivent comprendre des messages spécifiques telles que « Fumer nuit à la santé de votre famille », « Fumer provoque des maladies cardiaques », « Fumer provoque le cancer », « Fumer peut rendre impuissant », et « Fumer tue ». Au nombre des pays stipulant que des avertissements vigoureux, en grand, doivent être inscrits sur les paquets de cigarettes figurent Singapour, la Thaïlande et l'Australie. Au Canada et en Australie les avertissements doivent aussi comprendre des informations plus détaillées sur les maladies que cause le tabagisme accompagnées de conseils pour arrêter de fumer.

Les nouvelles dispositions en la matière en Union européenne (UE) stipulent que les avertissements doivent couvrir au minimum 30% de la surface et porter les messages « Fumer tue/Fumer peut tuer » ou « Fumer nuit gravement à votre santé et à celle de votre entourage ». Ils doivent être accompagnés d'avertissements additionnels devant couvrir au minimum 40% de la surface. Ces avertissements devront être imprimés en noir en gras en caractère Helvetica sur fond blanc et être entourés de bords noirs. Les produits du tabac pour usage oral et les produits du tabac sans

combustion doivent porter l'avertissement suivant : « Ce produit du tabac peut nuire à votre santé et crée une dépendance ».

Les avertissements additionnels sur la santé devant être utilisés en UE sont les suivants :

- « Les fumeurs meurent plus jeunes. »
- « Fumer bouche les artères et provoque des crises cardiaques et des attaques cérébrales.»
- « Fumer provoque le cancer mortel du poumon. »
- « Fumer pendant la grossesse nuit à la santé de votre enfant. »
- « Protégez les enfants : ne leur faites pas respirer votre fumée. »
- « Votre médecin ou votre pharmacien peuvent vous aider à arrêter de fumer. »
- « Fumer crée une forte dépendance, ne commencez pas. »
- « Arrêter de fumer réduit les risques de maladies cardiaques et pulmonaires mortelles. »
- « Fumer peut entraîner une mort lente et douloureuse. »
- « Faites-vous aider pour arrêter de fumer (no. de téléphone/adresse postale/adresse Internet/consultez votre médecin/pharmacien). »
- « Fumer peut diminuer l'afflux sanguin et provoque l'impuissance. »
- « Fumer provoque un vieillissement de la peau. »
- « Fumer peut nuire aux spermatozoïdes et réduit la fertilité. »
- « La fumée contient du benzène, des nitrosamines, du formaldéhyde et du cyanure d'hydrogène.»

L'UE a interdit également l'emploi des termes tels que « teneur en goudron réduite », « ultra légère » et « légère » ainsi que les nouveaux noms de marques et nouvelles conceptions indiquant qu'un produit de tabac est « moins nocif » que d'autres. Cette interdiction entrera en vigueur le 30 septembre 2003.

Au Canada, les paquets de cigarettes doivent maintenant porter des avertissements sous forme de dessin accompagnés de messages dont (pour information en français sur les avertissements du Canada, voir http://www.infotabac.com/f_warnings.html):

- «LA CIGARETTE CAUSE LE CANCER DU POUMON. 85% des cancers du poumon sont causés par le tabagisme. 80% de ceux qui sont atteints vont mourir en moins de 3 ans.»
- «LA CIGARETTE CAUSE DES MALADIES DE LA BOUCHE. La fumée de cigarette cause le cancer de la bouche, des maladies de gencives et la perte de dents. »
- «LA CIGARETTE CRÉE UNE TRÈS FORTE DÉPENDANCE. Des études indiquent qu'il peut être plus difficile d'arrêter de fumer que de renoncer à l'héroïne ou à la cocaïne. »
- «MORTELLE MÊME SI ON NE LA FUME PAS. La fumée d'une cigarette contient des substances toxiques, dont l'acide cyanhydrique, le formaldéhyde et le benzène. La fumée secondaire peut être mortelle en provoquant le cancer du poumon ou d'autres maladies. »
- «LA CIGARETTE NUIT AU BÉBÉ. L'usage du tabac nuit à la croissance du bébé pendant la grossesse. Plus petit à la naissance, le bébé risque de ne pouvoir rattraper ce retard et les risques de maladies infantiles, d'incapacités et de décès sont plus grands.»

Le paquet canadien contient aussi des encarts avec des informations additionnelles ainsi que des messages inscrits sur tous les côtés du paquet. Les avertissements sur la cartouche occupent 50% des six surfaces. Les avertissements utilisés au Canada sont désormais considérés comme un modèle dans le monde entier.

En Australie les messages comprennent :

- « Fumer provoque des maladies cardiaques. Le tabagisme est une cause principale de maladie cardiaque. Il peut boucher les artères. Ceux-ci peuvent entraîner des douleurs de poitrine et des crises cardiaques. La crise cardiaque est la cause la plus

courante de décès en Australie. Les fumeurs courent beaucoup plus de risque d'avoir une crise cardiaque que les non-fumeurs. Pour plus d'informations, appelez le 13 2130. »

- « Fumer peut nuire aux autres. La fumée de tabac provoque le cancer et empoisonne les autres. Les personnes qui respirent votre fumée peuvent être gravement malades. En fumant vous risquez d'augmenter le risque de cancer du poumon et de maladie cardiaque chez elles. Les enfants qui respirent votre fumée risquent d'avoir de l'asthme et des maladies des voies respiratoires. Pour plus d'informations, appelez le 13 2130. »

3. La situation au Bangladesh

L'avertissement actuel concernant les risques pour la santé, « Le tabac nuit à la santé » est vague. Il ne précise pas quelles sont les maladies qui peuvent survenir, ou le fait que le tabagisme nuit aussi aux non-fumeurs qui respirent la fumée de cigarette. Dans la plupart des cas cet avertissement est imprimé en petites lettres sur le côté du paquet dans des couleurs peu contrastées, ce qui le rend difficile à voir. Aucun autre produit à base de tabac en dehors des cigarettes portent un avertissement.

BAT vend des cigarettes « légères », à un prix plus élevé que les cigarettes équivalentes ordinaires. Les fumeurs inquiets des effets du tabagisme sur leur santé risquent de choisir des cigarettes légères au lieu d'ordinaires, sans savoir qu'elles ne leur sont d'aucun bénéfice, malgré qu'ils aient payé plus cher pour ce choix.

La population du Bangladesh ne mérite pas moins d'être correctement informée que celle du Canada, de l'Afrique du Sud, de la Thaïlande et de l'Union européenne. De surcroît, il ne devrait pas être permis que les cigarettes BAT vendues au Bangladesh contiennent des avertissements beaucoup moins vigoureux que les mêmes cigarettes vendues en Angleterre.

4. **Recommandations**

- Le gouvernement devrait stipuler plusieurs avertissements vigoureux et spécifiques à utiliser en rotation. Parmi les exemples à citer : « Fumer tue », « Fumer nuit à la santé de votre famille » et « Fumer provoque des maladies cardiaques ». Des avertissements accompagnés d'images en couleur, calqués sur les messages canadiens, seraient l'idéal.
- Ces avertissements devraient figurer en haut des deux plus grandes surfaces du paquet (au recto et au verso), en lettres noires sur fond blanc, ou en lettres blanches sur fond noir. La dimension de l'avertissement (représentant de préférence au moins 30% de la surface), le type et la dimension des caractères devant être utilisés devraient être précisés par la loi.
- Un dispositif concernant les avertissements pour les autres produits du tabac devrait aussi être examiné. Vu la faible alphabétisation des nombreuses personnes qui utilisent des produits du tabac, des avertissements sous forme d'images seraient l'idéal sur *tous* les produits à base de tabac, y compris les cigarettes. (En plaçant des avertissements sous forme d'images uniquement sur d'autres produits que les cigarettes ceci impliquerait que les cigarettes présentent moins de danger que les autres formes de tabac).
- Interdire les termes trompeurs tels que « légères » et « faible teneur en goudron » sur les produits du tabac.
- Si des objections de coûts sont soulevées en ce qui concerne l'impression d'avertissements sur tous les produits du tabac, le gouvernement pourra alors exiger un conditionnement banalisé de tous les produits du tabac ; c'est-à-dire un conditionnement simple sans aucune illustration, et portant un type et une dimension de caractère pour les informations écrites permises spécifiés par la législation.

E. **Protection des non-fumeurs**

1. **Éléments d'appréciation**

Le tabagisme passif – respirer la fumée de produits du tabac d'autres personnes – provoque toute une gamme de maladies graves, ainsi qu'un manque de confort physique. Les nourrissons et les enfants sont particulièrement vulnérables, mais les adultes aussi contractent des maladies graves en étant exposés indirectement à la fumée. La seule manière de protéger la population du tabagisme passif est d'interdire de fumer dans les lieux publics y compris sur les lieux de travail, et d'éduquer la population pour ne pas fumer chez soi ou dans les transports publics.

2. **Exemples d'autres pays**

Certains pays ont mis en place des lois interdisant de fumer dans pratiquement tous les lieux publics (les lieux où le public se rassemble, qu'ils soient privés ou non). La raison principale justifiant ces lois est de protéger les personnes qui devraient sinon travailler dans des environnements enfumés. Partout où des personnes travaillent, s'il est permis de fumer, les travailleurs courent un risque élevé de contracter une maladie liée à la fumée de cigarette. Généralement les pays interdisent en premier de fumer dans des lieux sélectionnés, puis augmentent les interdictions au fur et à mesure que l'acceptation du tabagisme par le public diminue.

La Thaïlande, l'Afrique du Sud* et Kerala en Inde, ainsi que de nombreux pays développés, ont tous des lois strictes protégeant la santé des non-fumeurs. Cette interdiction est observée quand elle s'accompagne d'un train de mesures pour sa mise en œuvre et de la sensibilisation du public sur les raisons de cette interdiction.

* Un acte d'Afrique du Sud existe sur l'Internet:

www.polity.org.za/govdocs/legislation/1999/act12.pdf Regulations qui accompagnent l'acte sont aussi sur l'Internet:

<http://healthweb.kzntl.gov.za/Smoking%20Regs.htm> On devrait lire cet acte avec l'Acte pour la regulation des produits du tabac de 1993, qui n'est pas encore sur l'Internet.

3. Situation au Bangladesh

Fumer est interdit dans les centres sanitaires, bien que cette interdiction soit généralement ignorée. Il est interdit de fumer sur tous les vols intérieurs et internationaux de la compagnie aérienne nationale, Biman. La plupart des bus équipés d'air conditionné et quelques restaurants et entreprises interdisent spontanément de fumer. Il est toujours permis de fumer dans la plupart des lieux publics. Toutefois, un nombre assez conséquent de lieux ont introduit des interdictions. Il s'offre une opportunité propice pour en augmenter le nombre, en particulier si le public est mieux informé des effets de tabagisme passif.

4. Recommandations

- Il devrait être entièrement interdit de fumer dans un vaste éventail de lieux publics et dans les transports publics. Dans certains cas, ces interdictions pourraient être introduites progressivement, par exemple, en réservant des voitures séparées aux fumeurs et aux non-fumeurs dans les trains. Les lois devraient mettre en relief les droits des non-fumeurs à respirer de l'air propre, plutôt que les soi-disant droits des fumeurs à polluer l'air.
- Sur les lieux de travail, les non-fumeurs ne devraient pas avoir à être exposés à la fumée d'autres personnes. En objectif final, il devrait être interdit de fumer dans tous les lieux de travail. En tant que mesure intermédiaire, il devrait être interdit de fumer dans tous les endroits auxquels le public général a accès, ainsi que dans les lieux privés dans lesquels des non-fumeurs travaillent. Il pourrait être permis aux employeurs, à court terme, de définir des endroits aérés séparément pour fumer pour autant que les non-fumeurs n'aient pas à y pénétrer.
- Des mesures assurant le respect des politiques interdisant de fumer doivent accompagner l'interdiction.
- Des campagnes d'information devraient éduquer le public sur l'existence, et la nécessité, des interdictions de fumer dans les lieux publics.

F. Mesures pour contrôler la contrebande de tabac

1. Eléments d'appréciation

Un tiers des cigarettes qui sont exportées chaque année n'apparaît pas dans les statistiques d'importation. Si une petite partie est attribuée aux ventes hors taxes, la majorité est importée en contrebande. Cette question est énorme et cruciale. Elle représente un profond sujet de préoccupation des gouvernements qui perdent d'énormes volumes de recettes sur des cigarettes qui ne sont pas taxées. Le fait que des cigarettes de contrebande puissent être obtenues à moindre prix a également des conséquences graves sur la santé, car ceci encourage les jeunes et les pauvres en particulier à fumer. Les sociétés de tabac y répondent en disant aux gouvernements de baisser leurs taxes, ce qui réduira l'attrait de la contrebande. C'est ignorer quelques faits essentiels :

- Dans quelques pays où les taxes sont faibles, la contrebande n'en contribue pas moins un énorme problème, alors que dans d'autres où ces taxes sont fortes, la contrebande est à un niveau minimum.
- Les gouvernements risquent fort de perdre beaucoup d'argent quand ils réduisent des taxes ; ce sont les sociétés de tabac à qui cela rapporte, car elles gagnent de l'argent sur les cigarettes de contrebande (et n'ont donc aucune raison de chercher à résoudre le problème) et sur l'augmentation des ventes que des baisses de prix entraînent.
- Les sociétés de tabac ont été impliquées elles-mêmes dans la contrebande. Elles n'introduisent peut-être pas directement des cigarettes en vente illégale, mais elles les vendent en toute connaissance de cause aux personnes qui le feront. Elles savent quelles sont les routes qu'emprunte ce trafic de contrebande, et elles calculent leurs bénéfices sur les marchés légaux (où les taxes sont payées) comme sur les marchés illégaux (où les taxes ne sont pas payées).

Pour résoudre ce problème de contrebande, il est important d'acquérir des connaissances des pays qui ont réussi dans ce domaine, plutôt que des sociétés mêmes qui tirent parti de cette contrebande.

2. Exemples d'autres pays

La France et Singapour exigent que toutes les parties qui sont impliquées dans le mouvement de cigarettes entre le fabricant et le consommateur aient une licence. Hongkong exige que les fabricants assurent un meilleur suivi des mouvements de leurs produits et a un groupe spécial sur la contrebande antitabac, dans lequel des dizaines d'agents se consacrent exclusivement aux opérations de contrebande de tabac. Le Royaume-Uni est en train d'étudier la participation de BAT à la contrebande, et a alloué des fonds importants pour combattre la contrebande de tabac et d'alcool.²⁷ La Pologne a réussi à réduire la contrebande en utilisant de meilleurs marquages pour les taxes acquittées.

3. Situation au Bangladesh

Le Bangladesh est confronté à un problème assez considérable en ce qui concerne les cigarettes de contrebande. Ce sont généralement des marques transnationales, y compris des marques de BAT. Les documents de BAT mentionnent l'utilisation d'importations légales pour couvrir une contrebande de vaste envergure de leurs marques, et expliquent quelles sont les routes utilisées pour apporter les cigarettes de contrebande dans le pays. BAT s'est aussi servi de l'argument de la contrebande pour convaincre le gouvernement de maintenir des droits de douanes peu élevés sur les cigarettes. Des documents mentionnent également la contrebande de cigarettes au Bangladesh, avec des chiffres exacts des quantités et des prix des différentes marques BAT chaque mois. Par exemple, selon des documents de BAT, sur un mois seulement en 1994, la contrebande de cigarettes Benson & Hedges a représenté 15,3 millions.^{*28}

* Cette citation n'établit pas clairement si ce chiffre a trait à des paquets ou des cartouches.

4. Recommandations

Le Bangladesh ne peut pas solutionner son problème de contrebande seul. Pour ce faire, la coopération de ses voisins est nécessaire. Ce qui peut être obtenu en soutenant de vigoureuses actions de contrôle de la contrebande dans la Convention cadre pour la lutte antitabac.

Les possibilités au plan local comprennent :

- Exiger que des avertissements sanitaires figurent en la langue locale sur les paquets. Ce qui permettra de différencier plus facilement les cigarettes de contrebande des cigarettes importées légalement.
- Exiger des marquages pour les taxes acquittées sur les paquets et sur les cartouches.
- Renforcer les amendes en cas de contrebande, et le respect de la loi.
- Exiger que les produits de tabac aient des marquages clairs indiquant la date et le lieu où ils ont été produits et à quel grossiste ils ont été expédiés. Les sociétés de tabac devraient être responsables d'assurer que leurs produits arrivent à la destination prévue.

G. Education sur la santé et contre-publicité

1. Eléments d'appréciation

Il est important que le public comprenne quelle est la nocivité du tabac pour obtenir son soutien aux politiques gouvernementales, et pour encourager la population à éviter de commencer à utiliser du tabac et à cesser de l'utiliser. Une éducation sanitaire seule est singulièrement inefficace pour réduire l'usage du tabac, mais alliée à des lois et des augmentations des taxes, ce peut être une mesure utile. Pour toucher un large segment de la population, y compris les personnes analphabètes, il vaut mieux utiliser les mass médias (y compris la télévision et la radio). Ces médias étant chers, des pays ont eu recours à deux ou trois mécanismes pour financer ce travail.

L'un est le « principe d'équité », d'après lequel les sociétés de tabac devraient payer pour les diffusions de messages par les gouvernements ou les ONG informant le public de la nocivité du tabac, afin de faire contrepoids aux publicités de ces sociétés. Le principe d'équité s'est avéré avoir un grand succès en Afrique du Sud. Ce mécanisme met à contribution les sociétés de tabac qui doivent payer à montant égal la contre-publicité ; celles-ci n'ont pas de contrôle sur les messages. Ce fait est important car il ne peut pas être fait confiance aux sociétés de tabac pour informer le public. Plusieurs sociétés de tabac transnationales cachent régulièrement des informations et mentent sur la nocivité du tabac. Les avertissements utilisés actuellement sur les paquets de tabac et combinés aux publicités au Bangladesh et dans de nombreux autres pays sont vagues et insuffisants.

La contre-publicité a été utilisée efficacement dans plusieurs régions du monde, dont en Amérique du Nord, en Australie, en Europe et en Israël.²⁹ Les horribles annonces télévisées produites pour faire contrepoids aux publicités des sociétés de tabac ont été d'une telle efficacité aux Etats-Unis que les sociétés de tabac ont cessé de leur plein gré toute publicité télévisée. La contre-publicité est également couronnée d'un certain succès en Afrique du Sud, permettant une éducation de masse du public sur les dangers du tabac à très faible coût pour le gouvernement et les ONG. Les médias et les agences publicitaires pourraient potentiellement soutenir la contre-publicité.

Un autre mécanisme consiste à allouer une partie de la taxe sur le tabac à la contre-publicité. Ceci présente l'avantage d'être compatible à une interdiction générale de la promotion du tabac, et évite ainsi une confusion des messages en permettant de faire de la publicité pour un produit dangereux. Ce mécanisme est utilisé avec succès aux Etats-Unis, en Australie, en Finlande et en Thaïlande, et permet de réunir des fonds importants pour la lutte antitabac.

Les programmes scolaires, d'autre part, se sont souvent avérés efficaces à court terme seulement, voire même entièrement inefficaces, pour réduire l'usage du tabac. Le fait que les jeunes ne se soucient pas de leur avenir et aient tendance à se rebeller contre les conseils des adultes pourraient en être les raisons principales.³⁰ Les programmes scolaires sont souvent confrontés à des difficultés pour rivaliser avec un environnement social dans lequel l'usage du tabac est encouragé par des publicités proéminentes, un tabagisme public, et le parrainage de concerts par les sociétés de tabac.

2. Situation au Bangladesh

Peu d'efforts ont été déployés pour éduquer le public dans son ensemble sur les dangers du tabac. Bien que la plupart des gens sachent que le tabac nuit à la santé, ils ont très peu d'informations sur les maladies spécifiques provoquées par le tabac. Ils peuvent penser simplement que le tabac fait tousser, et dans de rares cas seulement provoque des maladies graves.

La plus grande partie de l'éducation en matière de santé se limite aux programmes scolaires et aux événements de la Journée sans Tabac Mondiale le 31 mai tous les ans. Ces activités ne sont pas suffisantes pour atteindre la majorité de la population, et sont particulièrement inadaptées quand on les compare à l'énorme portée de la publicité en faveur du tabac.

3. Recommandations

- Mettre en place un mécanisme de financement pour l'éducation sur la santé/la contre-publicité. Etant donné que ce problème est créé par les sociétés de tabac, elles devraient en financer la solution. Ceci pourrait comprendre une part fixe de la taxe sur le tabac qui serait mise de côté, ou des droits d'exploitation instaurés sur les activités au Bangladesh, dont une partie servirait à financer le travail de lutte antitabac. (Pour augmenter le soutien du public, une autre partie plus importante pourrait

aller à des activités telles que la fourniture de services de santé ou de logement ou d'aliments subventionnés pour les pauvres.)

- Utiliser les mass médias, notamment la radio et la télévision, pour atteindre une grande proportion de la population, dont les groupes analphabètes. Les messages devraient être testés et changés régulièrement pour en accroître l'efficacité.
- Créer un mécanisme pour assurer des annonces de haute qualité et veiller à ce que leur efficacité soit évaluée régulièrement, de préférence par un organisme indépendant (qui ne soit lié ni aux sociétés de tabac ni au gouvernement).

Une loi que nous suggérerions d'éviter :

H. Interdiction de vendre du tabac aux mineurs :

1. Éléments d'appréciation

La plupart des gens commencent à utiliser du tabac avant l'âge de 20 ans. Les enfants ont tendance à ne pas s'inquiéter de l'avenir et à manquer de connaissances générales nécessaires pour faire un choix informé sur l'usage du tabac. Il est donc logique d'essayer d'empêcher les enfants et les adolescents de pouvoir acheter des produits de tabac. Des lois de ce type existent dans de nombreux pays, et sont souvent soutenues par les sociétés de tabac qui disent ne pas vouloir que les enfants usent de tabac. Toutefois les affirmations de l'industrie du tabac doivent être traitées avec méfiance. Premièrement, de nombreux documents antérieurs de cette industrie font clairement état de leur intérêt à recruter des jeunes fumeurs parmi des jeunes dès l'âge de 12 ans.^{31 32} Deuxièmement, étant donné que l'usage du tabac commence à un jeune âge chez la plupart des personnes, si les sociétés ne recrutaient pas des jeunes, elles seraient peu à peu forcées de cesser leurs activités, tandis qu'il est clair que ces sociétés cherchent à se développer et non pas à se résorber.

Une loi interdisant de vendre du tabac aux mineurs présente de sérieux problèmes. En premier, elle renforce l'idée que le tabac est un produit d'adulte, ce qui crée la plus grande partie de son attrait chez les jeunes. En second, dans de nombreux contextes, la loi ne peut simplement pas être appliquée. C'est particulièrement le cas des pays en développement, où les enfants non seulement achètent librement du tabac, mais le vendent souvent. Une loi interdisant la vente aux mineurs ne parviendra à son but que s'il est possible de la faire respecter, et si des amendes sont utilisées contre les vendeurs, et non pas les acheteurs. Une loi d'une telle nature n'est simplement pas possible en ce moment dans la plupart des pays en développement, et risque d'avoir l'effet inverse en rendant le tabac plus attrayant pour les jeunes.

2. Situation au Bangladesh

Au Bangladesh, il n'existe pas actuellement de loi interdisant la vente de tabac à (ou par) des mineurs. Le tabac est vendu principalement par des vendeurs de rue, stationnaires ou mobiles, dont des enfants. Une loi interdisant la vente de tabac à des mineurs serait impossible à mettre en œuvre.

3. Recommandations

Le but étant de réduire l'usage du tabac auprès de toute la population, y compris les jeunes, des mesures efficaces devraient être adoptées. Celles-ci comprennent les interdictions sur toutes les formes de promotions du tabac, et l'augmentation des taxes sur les produits du tabac. Ces mesures devraient être adoptées rapidement. Il vaudrait mieux ne pas voter de loi interdisant la vente de tabac par ou aux mineurs, tant qu'une telle mesure ne sera pas à même d'être respectée. La seule exception pourrait être dans le cas où des distributeurs existent. Les lois interdisant l'utilisation de tous les distributeurs pour la vente de tabac pourraient réduire l'accès des jeunes aux cigarettes, sans donner l'impression que le tabagisme est une activité d'adulte.

¹ Banque mondiale. 1999. 'Curbing the epidemic: Governments and the economics of tobacco control'. www.worldbank.org

² Efroymsen D. et Ahmed S. PATH Canada et Work for a Better Bangladesh. Juillet 2000. 'Hungry for Tobacco: An analysis of the economic impact of tobacco on the poor in Bangladesh'. www.pathcanada.org

³ Banque mondiale. 1999. 'Curbing the epidemic: Governments and the economics of tobacco control'. www.worldbank.org

⁴ Geist, H. 'Global assessment of deforestation related to tobacco farming.' *Tobacco Control* 1999; 8: 18-28.

⁵ ASH (Londres) et Cancer Research Campaign. Octobre 2000. 'Danger! PR in the playground: tobacco industry initiatives on youth smoking'. www.ash.org.uk

⁶ Efroymsen D. et Ahmed S. PATH Canada et Work for a Better Bangladesh. Juillet 2000. 'Hungry for Tobacco: An analysis of the economic impact of tobacco on the poor in Bangladesh'. www.pathcanada.org

⁷ Campaign for Tobacco-Free Kids. Avril 2000. 'Smoking and other drug use'. www.tobaccofreekids.org

⁸ Campaign for Tobacco-Free Kids. Avril 2000. 'Smoking and other drug use'. www.tobaccofreekids.org

⁹ UK Department of Health. 1998. 'Report of the Scientific Committee on Tobacco and Health'.

¹⁰ UK Department of Health. 1998. 'Report of the Scientific Committee on Tobacco and Health'.

¹¹ 11th World Conference on Tobacco OR Health. Août 2000. 'Tobacco Fact Sheet: Environmental Tobacco Smoke (ETS)'. www.tobaccofreekids.org

¹² ASH (London). Janvier 2000. 'Passive Smoking'. www.ash.org.uk

¹³ 11th World Conference on Tobacco OR Health. Août 2000. 'Tobacco Fact Sheet: Tobacco Agriculture'. www.tobaccofreekids.org

¹⁴ 11th World Conference on Tobacco OR Health. Août 2000. 'Tobacco Fact Sheet: Tobacco Agriculture'. www.tobaccofreekids.org

¹⁵ Organisation mondiale de la santé, Regional Office for South-East Asia. Avril 2000. 'Cutting through the Smokescreen: An analysis of tobacco industry arguments against tobacco control policies'.

¹⁶ Campaign for Tobacco-Free Kids and ASH (London). 2000. 'Trust Us, We're the Tobacco Industry'. www.ash.org.uk

¹⁷ Voir par exemple Tobacco Legislation Compendium sur le site Internet de l'OMS Tobacco Free Initiative : tobacco.who.int/en/natcapacity/compendium.html . Un modèle de loi sur le contrôle des produits du tabac est à votre disposition sur le site Internet de l'International Non-Governmental Coalition Against Tobacco à l'adresse www.ingcat.org/html/law.html

¹⁸ Pour plus d'informations sur la Convention cadre pour la lutte antitabac veuillez consulter le site Internet de l'OMS Tobacco-Free Initiative à l'adresse tobacco.who.int et le site Internet de la Framework Convention Alliance à www.fctc.org

¹⁹ Banque mondiale. 1999. 'Curbing the epidemic: Governments and the economics of tobacco control'. www.worldbank.org

²⁰ Efroymsen D. et Ahmed S. PATH Canada et Work for a Better Bangladesh. Juillet 2000. 'Hungry for Tobacco: An analysis of the economic impact of tobacco on the poor in Bangladesh'. www.pathcanada.org

²¹ Canadian Cancer Society, Non-Smokers' Rights Association, et al. Octobre 1999. 'Surveying the Damage: Cut-rate Tobacco Products and Public Health in the 1990s'. www.nsra-adnf.ca

²² Banque mondiale. 1999. 'Curbing the epidemic: Governments and the economics of tobacco control'. www.worldbank.org

²³ Dumas A. Cité dans Schwartz R. 'Exporting Cigarettes: Do Profits Trump Ethics and International Law?'. *Vanderbilt Journal of Transnational Law* 1991; 24:1009-45.

²⁴ UICC. Sans date. 'Tobacco Control Fact Sheets: Tobacco Advertising'. factsheets.globalink.org

²⁵ Banque mondiale. 1999. 'Curbing the epidemic: Governments and the economics of tobacco control'. www.worldbank.org

²⁶ Jarvis M. et Bates C. Imperial Cancer Research Fund and ASH (London). Mars 1999. 'Why low tar cigarettes don't work and how the tobacco industry has fooled the smoking public'. www.ash.org.uk

²⁷ Banque mondiale. 1999. 'Curbing the epidemic: Governments and the economics of tobacco control'. www.worldbank.org

²⁸ Campaign for Tobacco-Free Kids. 2001. 'Illegal Pathways to Illegal Profits: The Big Cigarette Companies and International Smuggling'. www.tobaccofreekids.org

²⁹ Banque mondiale. 1999. 'Curbing the epidemic: Governments and the economics of tobacco control'. www.worldbank.org

³⁰ Banque mondiale. 1999. 'Curbing the epidemic: Governments and the economics of tobacco control'. www.worldbank.org

³¹ Organisation mondiale de la santé, Regional Office for South-East Asia. Avril 2000. 'Cutting through the Smokescreen: An analysis of tobacco industry arguments against tobacco control policies'.

³² Campaign for Tobacco-Free Kids and ASH (London). 2000. 'Trust Us, We're the Tobacco Industry'. www.ash.org.uk